

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL357

présenté par

M. Fauvergue, rapporteur et Mme Thourot, rapporteure

ARTICLE 4

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 3 :

« 2° Le titre III est complété par un chapitre ... *(le reste sans changement)*. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.